

Les gens de couleur en Bigorre au XVIII^e siècle

Roger Massio

Volume 10, numéro 2, septembre 1956

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301762ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301762ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Massio, R. (1956). Les gens de couleur en Bigorre au XVIII^e siècle. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 10(2), 245–246.
<https://doi.org/10.7202/301762ar>

LES GENS DE COULEUR EN BIGORRE AU XVIII^{ème} SIÈCLE

Les colons des îles n'avaient pas honte de leurs enfants de couleur. Ils les amenaient en France. C'est un point qu'il ne faut pas oublier et qui compliquait le préjugé de couleur et parfois faisait contre-courant. Les Bigourdans aux « îles », notamment à Saint-Domingue, ont suivi l'exemple des autres colons. Le cas le plus typique est celui de Peyrigué-Lalanne de Labatut.¹ Peyrigué-Lalanne qui s'embarque au Cap en 1793 après l'incendie de la ville amène avec lui un bâtard qu'il a eu avec une négresse libre, Madeleine, et qu'il a reconnu. Ce mulâtre né en 1783 au Haut-du-Trou du Dondon meurt peu après son arrivée en France à Labatut en 1793, à l'âge de dix ans.²

A Auriebat, le sieur Laffite revenu de « l'isle de Grenade en Amérique »³ en 1770 a amené avec lui sa négresse-servante, nommée Charlotte. Celle-ci meurt à Auriebat en 1775. Elle représente le type assez fréquent aux îles de la maîtresse-servante du colon que ce dernier fait suivre.

Dans la liste des gens secourus dans les Hautes-Pyrénées après les troubles de Saint-Domingue⁴ et où figurent peu de vrais colons, mais plutôt des boutiquiers des villes, des petites gens sans grand avoir, habitants des colonies, habitant étant pris au sens moderne, se trouvent des gens de couleur. Ils sont désignés par la lettre *M* qui veut dire mulâtre. C'est un signalement traditionnel. Ainsi en floréal an V:⁵ « ... la citoyenne

¹ R. Massio — La Bigorre et Saint-Domingue au XVIII^{ém} siècle. Annales du Midi — N° 1, janvier 1954 - p. 39.

² Arch. Départ. des Landes-Minutes Salles.

³ Arch. Départ. des Hautes-Pyrénées. GG. 6.

⁴ Arch. Départ. des Hautes-Pyrénées. L, 166.

⁵ Arch. départ. des Hautes-Pyrénées. L, 166. — Il y a des Listes semblables dans la série M, Correspondance générale des préfets, de l'Empire à 1840 environ, car les secours ont constitué des dossiers différents de ceux de l'indemnité.

Lucile Lucé, fille de couleur, originaire et réfugiée de Saint-Domingue, est domiciliée depuis quatre ans dans la commune de Tarbes . . . la privation de la pension que lui faisait le citoyen Dubreuil resté aux colonies, réduit cette infortunée à la détresse des Américains dont les propriétés souffrent de l'état actuel . . . » La situation est la même à Tarbes pour de nombreuses familles de mulâtres, comme les familles Pierrefite, Prunés et à Bagnères les Baudouin, les Pinères . . . A Tarbes, Lucile Lucé vit avec une partie de la famille Dubreuil, notamment avec le fils Dubreuil, alors que le père est encore à Saint-Domingue.

Ainsi pensons-nous pouvoir retrouver par la suite de plus nombreux retours au pays natal de colons qui se font accompagner de cochers, de femmes de chambre, de laquais et de chasseurs de couleur. Les registres paroissiaux permettront aussi de suivre les traces de ce contre-courant des mariages, des décès, des descendance de ces affranchis qui vont se fondre assez vite dans le milieu ouvrier urbain et même bourgeois de la métropole ⁶ ou se mêler aux cliques des régiments du roi ou de la république.

Roger MASSIO,
Vic-Bigorre.

⁶ - cf. l'étude de P. Foureur sur les nègres en Champagne au XVIII^{ème} siècle: En fouillant les anciens registres paroissiaux, Judith et Modeste-Mémoire Soc. d'Agric. et d'Archéol. de la Marne, 2^{ème} série, T. XXIV, 1930-1931 - pp. 79-88.